

Dynasties et pratiques chirurgicales en Pays Basque Nord au XVIIIème siècle *

par Pierre L. THILLAUD **

Quand en 1786, à la demande du contrôleur général Calonne, la Société Royale de Médecine réalise, avec l'aide des intendants, une grande enquête sur le nombre des médecins et des chirurgiens "dans les différentes parties du royaume" et que la même année, l'intendant de Pau et Bayonne entreprend le dénombrement des sages-femmes de sa généralité, le Pays Basque Nord est peuplé d'environ 124 000 habitants. Au terme de ce recensement dont tous les résultats, à l'exception du nombre des chirurgiens de Soule, sont conservés, il y a en 1786, 28 médecins et 122 sages-femmes en Pays Basque Nord et, pour Bayonne, le Labourd et la Basse-Navarre, 107 chirurgiens. Soit, un médecin pour 4 400 habitants ; une sage-femme pour 1 000 habitants et, dans les limites des données disponibles, un chirurgien pour 900 habitants. Si on compare cette densité du personnel sanitaire à celle que rapporte, sur la base de ces mêmes enquêtes, F. Lebrun pour l'Anjou et la Bretagne, on doit admettre que le Pays Basque Nord est extrêmement plus favorisé que ces provinces où l'on dénombre : en Anjou, un médecin et six chirurgiens pour 10 000 habitants et en Bretagne, un médecin et cinq chirurgiens pour 30 000 habitants.

Le corps sanitaire basque se trouve cependant très inégalement réparti. Le nombre de médecins diminue considérablement en s'éloignant de la côte océane. Celui des sages-femmes est étonnamment élevé en Soule et étrangement bas en Labourd. Dans cette dernière province en revanche, 37 des 39 paroisses accueillent au moins un chirurgien. En Basse-Navarre, il n'y en a plus que 32 sur 98. Ignorant le nombre de chirurgiens en Soule, il est difficile d'affirmer une relation inverse entre le nombre des chirurgiens et celui des sages-femmes. Cependant et dans la mesure où ces deux corporations sont susceptibles d'assurer les accouchements, il se pourrait que l'implantation de l'une au détriment de l'autre résultât du choix de la clientèle. Quoi qu'il en soit, l'importance singulière du nombre des sages-femmes et des chirurgiens nous invite à penser que c'est sur eux et, plus encore sur ces derniers, que repose l'action "médicale" en Pays Basque Nord.

La lutte, que mènent au XVIIIème siècle les hommes contre la maladie et la mort dans ces contrées, leur reste comme partout ailleurs, très défavorable. Pour autant, ici comme dans l'ensemble du royaume, une réelle politique sanitaire se dessine et, bien que se sachant limitée dans ses moyens, choisit de porter l'essentiel de ses efforts sur le développement d'une des composantes du corps sanitaire : la corporation des chirurgiens.

* Comité de lecture du 13 mai 2007.

** 3, parc de la Bérengère, 92210 Saint-Cloud.

Récompensant ainsi les services de plus en plus probants que rendent les membres de la Chambre de Saint-Côme aux *armées du Roy*, les chirurgiens se voient gratifiés, durant la première moitié du siècle, de mesures réhabilitant leur corporation. Les lettres patentes du 4 février 1730 délivrent aux chirurgiens de province les Statuts qu'ils réclamaient depuis longtemps et la déclaration royale du 23 avril 1743, tout en les affranchissant à jamais du monde des barbiers, établit enfin les chirurgiens au même rang hiérarchique (social et moral) que les médecins.

Quelques pratiques chirurgicales

Mis à part le cas de Bayonne qui offre quelques charges officielles civiles ou militaires, municipales ou royales, l'essentiel de l'activité chirurgicale s'exerce en clientèle privée. Au sein d'une âpre concurrence, avec ou sans l'aide d'un apprenti, le chirurgien bat le plus souvent la campagne à cheval, en quête de saignées et de pansements, plus rarement d'une réduction d'entorse ou de fracture, ne dédaignant jamais, au mépris des règlements que sa corporation a si longtemps réclamés, de *faire la barbe* à ceux qui le désirent.

Abonnements aux soins et contrats d'association

Cette situation matérielle précaire conduit parfois les plus entreprenants d'entre eux à passer avec les populations, sans l'entremise des autorités locales, des contrats d'abonnement aux soins tout à fait originaux. En 1764, Jean Hardoy, originaire de Cambo, signe une convention avec les habitants de Biarritz "pour les pansements, traitements et médicaments de chirurgie dont ils pourraient avoir besoin dans leur maladie. Le prix par famille et par an est fixé à 40 sols, payables en deux termes de six en six mois". Dans cette convention, Hardoy s'engage "à faire toutes les saignées et visites dont on pourrait avoir besoin, même toutes les amputations, pansements et traitements dans les fractures, qui pourraient survenir se réservant seulement de se faire payer, suivant l'usage et que le cas le requérant, des secours qu'il pourrait rendre dans les accouchements, ensemble des remèdes et des onguents qu'il pourrait leur fournir". 253 Biarrots, soit environ le quart de la population, acceptent ces conditions, assurant ainsi au praticien une source régulière de revenus.

De manière plus originale, certains chirurgiens s'organisent *en société* préfigurant ainsi une pratique de groupe. Le 24 août 1766, Pierre Haristoy et Antonin Sallaberry, maîtres chirurgiens à Bardos, signent devant notaire les termes d'une telle association. Après avoir procédé à une évaluation fidèle de l'apport personnel de chacun à l'actif de la société, en terme de clientèle, de créances et de dettes, les associés conviennent de l'achat groupé des *drogues* et de leur paiement au prorata de leur usage respectif. Si chacun d'eux reste propriétaire de ses *instruments et livres*, ceux-ci pourront en tant que de besoin être mis à la disposition de la communauté et, à défaut, l'achat de matériel complémentaire sera effectué pour le compte de la société. Les engagements financiers pris à cet effet seront réputés solidaires. Les deux associés s'engagent à tenir un compte particulier de leur activité qu'ils acceptent de soumettre au même titre que les comptes de la société, à une vérification semestrielle. Chacun s'oblige aussi à entretenir une *monture* et un *apprenti* qui, en cas d'indisponibilité pour maladie ou absence de Bardos d'un des contractants, seront mis à la disposition de l'autre qui en contrepartie s'engage à servir la *clientèle* de l'empêché. À titre de réciprocité, les deux associés se promettent "saignées et tout travail et opérations manuelles ... les faire gratis aux parents qu'il jugera à propos, sauf les drogues et médicaments qu'ils fourniront aux dits parents qui doivent être

payés, n’entendant en ce cas comprendre les propres familles des associés qui seront à frais communs”. La permanence des soins qui résultait de cette association devait satisfaire à la demande d’une population attentive à sa santé. Déjà, en juillet 1740, la communauté de Bardos justifiait en ces termes le contrat passé avec un médecin : “Les tous habitants du présent lieu, lesquels ont dit que la santé étant chère à l’homme, étant de la sagesse de veiller à sa conservation et au rétablissement lorsqu’elle est menacée ou atteinte de maladie, désirent abonner un médecin”.

Contrats d’apprentissage

L’origine sociale des aspirants à la maîtrise est très diversifiée et bien souvent modeste. La plupart des chirurgiens du Pays Basque ne font que reprendre la “boutique” de leur père. On note cependant une part non négligeable de nouveaux venus qui tentent dès lors de succéder à un beau-père.

En ces temps, la carrière chirurgicale débute obligatoirement par un apprentissage de deux années “sans interruption” chez un maître de communauté ou dans les hôpitaux. Le 21 janvier 1770, Joannes Dermite, marchand de Bardos, place son fils cadet chez Antonin de Sallabery, maître chirurgien de Bardos, celui-là même qui, quatre ans auparavant, formait une association. Durant deux ans, Sallabery promet de “lui enseigner l’art de chirurgie et lui fournir et livrer son boire, manger, feu, lit, gîte et lumière et le traiter humainement comme il appartient, le père de son côté, l’entreprendra d’habits, linge, chaussures et autres choses”. Le 23 janvier 1746, Martin d’Urruty, fils d’un laboureur d’Aïnhua, rentre selon les termes d’un contrat passé devant notaire, en apprentissage pour un an auprès de Pierre Duhart, maître chirurgien à Ciboure. Ce dernier s’engage à lui “enseigner l’art de chirurgie le mieux qu’il lui sera possible, le tenant nourry, couché et blanchi... ledit apprenti s’oblige de son côté de le servir avec soin, assiduité et fidélité, lui obéissant en tout ce qu’il lui sera précisé”. Il en coûtera au père 100 livres, moitié à la signature et moitié au terme de l’année qui, dans ce cas, semble s’être fort bien passée puisque le 12 février 1747, Duhart déclare, toujours devant notaire, “être entièrement satisfait... du service de Martin d’Urruty”.

Au terme de cet apprentissage, muni d’un brevet, le *garçon-chirurgien* doit, avant d’accéder à la maîtrise, travailler pendant au moins trois ans au service d’un maître de la communauté. C’est le cas de Pierre Monségur, natif de Salies, qui obtient son brevet après trois années passées chez Duhart, chirurgien juré de Saint-Jean-de-Luz vers 1765. Mais deux ans suffisent lorsque le stage est effectué dans un hôpital de ville frontière ou *sous les chirurgiens-majors des armées du Roy* comme l’hôpital Saint-Léon de Bayonne et celui de Saint-Jean-Pied-de-Port. Cet avantage lié à celui des nombreux postes de *chirurgiens navigans* offerts par les flottes militaires, corsaires et marchandes des ports de Bayonne et Saint-Jean-de-Luz, pourrait justifier du grand nombre de chirurgiens en Pays Basque. Enfin, une seule année de pratique à l’hôpital de la Charité de Paris permet aux jeunes Basques qui peuvent émigrer, d’obtenir plus vite encore leurs grades. Ces privilèges sont rares. Jean d’Elgue et Joannes d’Etchegaray, natifs d’Ossés, sont tous deux garçons dans le grand établissement parisien lorsqu’en 1736, le premier décède. Il a près de vingt ans. Pierre Saint-Pée, trente-cinq ans plus tard, étudie également *dans la capitale*. En 1756, le décès du jeune étudiant en médecine Martin Lesca est annoncé à sa famille par son ami Bernard Etcheverri alors *étudiant en chirurgie à Paris*. Ces morts, le plus souvent accidentelles ou violentes, illustrent la vie privée souvent mouvementée de ces futurs artisans qui, pour la plupart, sont loin d’avoir conscience de la notabilité naissante de leur profession.

Ayant plus de vingt-deux ans, muni de ses deux brevets et des certificats de catholicité, de bonne vie et mœurs, l'aspirant à la maîtrise est enfin autorisé à préparer le *grand chef d'œuvre* dans une ville disposant d'une communauté. Les épreuves se succèdent durant tout un semestre et les frais de réception sont élevés ; selon l'endroit, ils varient de 170 à 220 livres. Les fils ou gendres de maîtres ne payent que la moitié de ces sommes, peuvent se présenter dès l'âge de vingt ans et sont officiellement préférés aux autres *pour faire leurs actes*. Ces avantages expliquent aisément l'avènement de véritables dynasties chirurgicales. Dans les villes de moindre importance, la maîtrise peut s'obtenir en deux jours et ne coûte que 100 à 130 livres. Dans les bourgs et les villages, après quatre années d'études, le garçon n'est soumis qu'à un examen de deux heures pour obtenir sa réception et il ne lui en coûte que 70 livres. Tous seront chirurgiens, mais de *différente manière* et de cette manière dépendra le contenu et, plus encore, l'espace de leur exercice. La corporation veille en effet jalousement au respect de ses règles protectionnistes ; qu'un de ses membres s'avise à outrepasser les limites de ses grades, il s'exposera inmanquablement à la plainte de ses confrères, à un procès qui toujours sera âpre et long, nourri d'appel et souvent émaillé de ... coups et blessures !

Hôpitaux ruraux

Le nom, la taille et le nombre des habitations des chirurgiens de l'intérieur du Pays Basque Nord présentent quelques particularités. La plupart de ces maisons se nomment *Barberaenea, Barberaenia, Barberenia*, ce qui signifie littéralement et sous une forme plus ou moins contractive : *Chez le barbier*. Du XVI^{ème} au XIX^{ème} siècle, ces appellations de maisons qui sont toujours associées à la présence d'un chirurgien, se retrouvent à Aïnhoa, Cambo, Saint-Pée-sur-Nivelle, Sare, Ustaritz, Bidarray, Saint-Étienne-de-Baïgorry, Masparraute, Uhart-Cize, Laccare et dans bien d'autres paroisses. Plus que le terme lui-même, c'est sa fréquence et sa distribution qui, tout en nous confirmant une densité chirurgicale basque singulière, nous engage à donner à cette appellation une dimension signalétique originale. En outre, les dimensions souvent considérables de ces habitations, toujours supérieures à celles que justifierait une simple occupation familiale, nous semblent également significatives.

En 1968, Robert Poupel, à l'occasion du recensement de trois décès d'*étrangers* survenus en 1709, 1714 et 1716 dans la maison *Harismendy* de Cambo, s'était interrogé sur la destination de cette demeure qui appartenait alors à un chirurgien, Pierre Daralde, et proposa de considérer cet édifice relativement vaste comme un établissement privé d'hospitalisation rurale, suggérant de la sorte que le domicile de ce chirurgien ait fort bien pu servir également à l'accueil de ses patients. Un document datant du 5 avril 1719 conforte cette proposition. "Catherine d'Etchecoin, benoïtte de l'esglise de Larssabeau se trouvant atteinte de plusieurs grandes incommodités depuis quelques temps et n'ayant pu parvenir à procurer le rétablissement de sa santé par les remèdes qu'elle a pris dans lesd. présent lieu, elle a esté obligée de se faire transporter en celluy dud. Laccare et maison Sieur de Bereterreche (Guillaume) chirurgien, en fait de sa profession et encore par raport à sa commodité pour la visiter et médicamenter avec plus d'exactitude ce qu'il n'aurait peu faire de mesme s'il avoit été obligé de se transporter journellement en lad. ville de Larssabeau éloignée d'une grande lieue dud. Laccare outre que led. de Bereterreche est fort employé et occupé dans le quartier dud. Pays de Cize". Bien entendu, le nom de la maison de ce chirurgien est *Barberarena*. Son fondateur est Miguel de Bereterreche, chirurgien, père de Guillaume.

L'extension de cette hypothèse à toutes les *Barberenia* justifierait tout à la fois leur nombre, leur taille et leur appellation. Nous croyons en effet que ce terme de *Barberenia*,

si stéréotypé, conforte l'idée de la vocation d'établissement privé d'hospitalisation de ces édifices. En évitant les critères anecdotiques qui caractérisent généralement le nom des maisons basques, faisant invariablement référence à leur situation topographique ou au nom de leur propriétaire, ce nom de *Barbarena* fait plus qu'annoncer la maison d'un chirurgien, il semble relever de la même symbolique que notre *Hôpital* actuel. N'est-il pas d'ailleurs significatif de constater que telle maison *Barbarena* au XVIII^{ÈME} siècle se retrouve baptisée le siècle suivant *Ospital* ?

Nous sommes persuadés qu'en la matière, le plus grand nombre de ces maisons, *Ospital* ou *Ospitalia*, doivent ce nom à la profession de son occupant et à sa destination sanitaire collective plutôt qu'à l'existence des voies de pèlerinage à Compostelle. Nous remarquerons enfin que pratiquement aucune maison du Pays Basque Nord ne porte comme appellation *Chez le médecin* ou toute autre faisant référence aux différentes catégories de professionnels sanitaires.

Quelques dynasties chirurgicales

Si dans la profession d'accoucheuse, la fille succède rarement à sa mère, il en va tout autrement du chirurgien qui systématiquement, en bon artisan, veille à donner à son investissement professionnel une postérité durable et n'a de cesse de renforcer ce capital par de judicieuses alliances. Cette politique entrepreneuriale délibérée a eu pour effet d'établir de véritables dynasties. Certaines d'entre elles, issues de la fin du XVII^{ÈME} siècle, progressèrent tout au long du siècle suivant pour finalement triompher avec l'accès de quelques-uns de leurs membres au titre convoité de médecin.

Les recherches que nous avons conduites en 1975, pour notre thèse de lettres consacrée aux *Maladies et à la médecine en Pays Basque Nord à la fin de l'Ancien Régime*, nous avaient permis déjà de recenser, pour la période 1690-1789, plus de 1 200 professionnels de santé. Les hasards de nos lectures ont, depuis plus de 30 ans, largement complété cette liste. De sorte que nous nous proposons de publier prochainement un "Annuaire du corps sanitaire basque nord au XVIII^{ÈME} siècle", comportant près de 1 500 noms. Celui-ci confirme et précise la destinée sanitaire de plusieurs familles comme les Casedevant, les Ainciburu et les Dutey.

Les Casedevant

Les deux frères Casedevant, Jean 1er et Gabriel 1er, s'installent en pays de Cize au tout début du XVIII^{ÈME} siècle. Natifs du Béarn voisin, de Navarrenx plus exactement où résident encore leur père, sieur de Casedevant et leur mère, née Catherine de Saint-Julian ; tous deux exercent à Saint-Jean-Pied-de-Port, une profession sanitaire. En 1712-1713, l'aîné, Jean, né vers 1670, est apothicaire et bourgeois de cette ville tandis que Gabriel est chirurgien juré à Uhart-Cize.

Jean 1er se marie avant la fin du XVIII^{ÈME} siècle à Navarrenx, avec Catherine de Pouy (ou de Pony). De 1712 à 1754, date de son décès à Saint-Étienne-de-Baïgorry, on est assuré de son exercice en Cize. À dire vrai, c'est l'année 1728 qui sera pour la dynastie à venir, une date mémorable. Le 18 juillet 1728, Jean achète à Jeanne d'Echaz, veuve du notaire Pierre d'Iriberry, la maison de Châteauneuf à Baïgorry. Il n'y réside point, mais le surlendemain ne manque pas, comme cet achat l'y autorise, de se faire recevoir après serment aux États de Navarre.

Son fils, Gabriel 2, est baptisé à Uhart-Cize le 22 décembre 1713 avec pour parrain, son oncle, Gabriel 1er. Sa femme, Dominique d'Hirigoyen d'Hasparren est également née en 1713 et mourra le 15 novembre 1774, à l'âge de 61 ans. De cette union, naquirent

six garçons : Jean 2, né le 30 août 1740, sera médecin à Mendive ; Pierre, né le 21 novembre 1751, sera militaire ; un autre Pierre sera, jusqu'à la Révolution, vicaire à Baïgorry ; Jean-Baptiste dit Joseph, s'établira comme négociant à Cadix ; un troisième Pierre sera étudiant en médecine à Paris entre 1773 et 1776 ; le dernier fils, Jean-Gabriel, entre au service du roi d'Espagne dans le régiment de Brabant.

Gabriel 2 fut, comme son oncle, chirurgien à Saint-Jean-Pied-de-Port. Reçu à l'âge de 20 ans, le 24 juin 1734, aux États de Navarre, il siège dans cette assemblée jusqu'à la vente, le 20 janvier 1756, soit peu de temps après la mort de son père, de la maison de Châteauneuf. Les 3 600 livres obtenues lui permettent d'acheter, le même jour et pour 600 livres, la salle d'Espelette appartenant à Guillaume d'Oyenart, située dans le quartier d'Horça (Ossés). Moins fortuné que son père et en charge de sept enfants, Gabriel 2 emprunte le 13 janvier 1759 à Catherine d'Etchegaray d'Uhart-Cize, une somme de 600 livres "pour procurer un employ au service du Roy à Pierre, son fils, actuellement au Hâvre de Grave". Le 2 février 1759, par un besoin permanent d'argent, il loue comme maître de Casadevanta aux jurats de Saint-Jean-Pied-de-Port "une maison attenante à celle qui a servi autrefois d'hôpital militaire", ce qui laisse à penser que son père avait acquis un patrimoine immobilier conséquent. Le 28 janvier 1764, il est signalé dans des actes comme sieur de Martinchuyh à Saint-Jean-Pied-de-Port. À la mort de sa femme, en 1774, il est pourtant encore cité comme sieur d'Espelette (Ossés) et de Casadevant (Uhart-Cize). Le 7 avril 1776, il fait son testament et meurt le 2 août de la même année dans la maison de Casadevant à Uhart-Cize. Il a 63 ans et laisse cinq enfants, son fils aîné, Jean 2, étant mort prématurément.

Jean 2, après avoir été étudiant en médecine à Paris, aurait exercé quelque temps à Mendive. Peu de temps, puisqu'il meurt à Uhart-Cize à l'âge de 31 ans, le 6 septembre 1771, 18 mois après son mariage et 2 mois avant la naissance de sa fille Dominique (le 6 novembre 1771). Le 8 février 1770, il avait épousé Thérèse d'Arralde (Darralde), fille de Dominique Darralde, sieur adventif d'Etchetoa d'Ugange et d'Arboritiguia d'Ugaze (?).

La mort de Jean 2 interrompt brutalement l'irrésistible ascension d'une famille qui permit à l'un de ses membres, dès la troisième génération, d'accéder au titre et à la position convoités de docteur en médecine. Les seuls espoirs de connaître cette satisfaction reposent désormais sur l'avant-dernier fils de Gabriel 2, le troisième Pierre de la fratrie, signalé comme étudiant en médecine à Paris au cours des années 1773-1776. Mais de ce dernier, on ne sait rien, s'il obtint ses grades de docteur, si même il s'en revint en Pays Basque.

Les Ainciburu et les Dutey

Miguel d'Ainciburu, né en 1634, fut chirurgien à Anhaux. On l'identifie pour la première fois dans les archives, le 7 février 1683, à la faveur du procès qu'il intente en compagnie d'un autre chirurgien, Antoine de Chasteauneuf, contre le sieur de Capdeville, médecin de Saint-Palais et futur maire de cette ville. À cette occasion, son passé de chirurgien navigant dans les armées navales du Roi est rapporté. En 1694, il est cité comme témoin du mariage de Domingo d'Iriberry et de Marie de Cubiat. Ce Domingo était un oncle de Pierre d'Iriberry, notaire royal, dont la veuve n'était autre que Jeanne d'Echaz, celle-là même qui vendra en 1728, la maison de Châteauneuf à Jean 1 de Casadevant... Miguel se maria avec Catherine de Socarro dont il eut trois enfants : Pierre, Marie et Jean. On le sait veuf pour le mariage de Jean, le 24 novembre 1706. Il meurt à l'âge de 80 ans, le 5 septembre 1714 à Saint-Étienne-de-Baïgorry. Il était alors maître chirurgien de cette communauté et sieur de Miguel ...Barbararena à Leispar.

Son fils Jean est également chirurgien à Baïgorry. Il prit donc pour épouse en 1706, Marie d'Inda, fille de Jean d'Inda et de Marie Latatie (Latady) d'Arizcun en vallée de Bastan. Il a pour témoin Miguel, son père et Pierre, son aîné. De ce mariage naquirent deux enfants : Marie et Martin. Marie épousera le 8 avril 1720, Pierre de Bayart né en 1697 à Dunkerque qui, avant de s'installer au quartier Saint-Étienne dans la maison Areruranena, avait exercé comme chirurgien à Uhart-Cize. Veuf avec quatre enfants : Joannes (1721), Marie (1728), Agnès (1729) et Marie (1731), il se remarie en 1740 et décèdera le 18 avril 1747. Martin qui fut lui aussi chirurgien, épouse à Saint-Étienne le 11 janvier 1751, Marie, fille de la borde de Bastinchoury aux Aldudes. Il sera plus tard reconnu comme sieur d'Hargain à Arizcun.

Le dernier enfant de Miguel, Marie, épouse Énaut de Cubiat et donne naissance, le 7 septembre 1696, à une petite Marie qui aura pour parrain, Pierre d'Ainciburu et pour marraine, Marie de Cubiat.

Pierre, qui semble être le premier des trois enfants de Miguel, est né en 1661. Il fut aussi chirurgien à Baïgorry. Il se marie avec Marie d'Harriague à Saint-Étienne, le 26 novembre 1692. Pierre sera témoin le 13 janvier 1716 au mariage de Pierre d'Irberri et de Jeanne d'Echaz dont il est cousin, par sa mère Catherine de Socarro, petite-fille de Jean d'Echaz, dix-neuvième vicomte de Baïgorry. En 1729, il est parrain au baptême d'Agnès, fille de Pierre de Bayart et de Marie, fille de Jean d'Ainciburu. Pierre, sieur d'Arosberria à Leispars dès 1707, aura quatre enfants : Jean, Joannes, Antoine et Gratianne. Deux d'entre eux, Antoine et Joannes, seront chirurgiens. Le fils aîné de Miguel meurt à l'âge de 88 ans, le 8 avril 1749, d'un ... *accident du travail* !

Joannes, fils de Pierre d'Ainciburu, fut baptisé le 3 avril 1707 à Saint-Étienne, avec pour parrain Jean d'Iriart, notaire et pour marraine Estebenia d'Arretche. Le 26 mai 1756, il épouse, à Baïgorry, Gracianne de Favre, veuve de Jean de Sorcabalbehère. Nous ne lui connaissons pas de descendance. Comme son frère Antoine, il exerce la chirurgie dans la vallée.

Antoine, l'aîné des enfants de Pierre, hérite la maison Arosberria du quartier Etchemendy, qu'occupait son père et avant, peut-être, son grand-père. Il est baptisé à Saint-Étienne-de-Baïgorry le 27 février 1697, avec, pour parrain, son oncle, Antoine d'Harriague et, pour marraine, Agnès d'Ainciburu. Il se marie à Baïgorry, vers 1720, avec Marie Subiburu que l'on retrouvera dans la famille plus tard, et se remarie, dans ce même lieu, le 21 juin 1728, avec Marie d'Arragoun. Le même jour, sa sœur Gratianne épouse Jean, héritier d'Arragoun. De ce second mariage il aura trois enfants : Magdelaine, Joannes (1731) et Bernard. Ce dernier sera baptisé le 24 mars 1733 avec, pour parrain et marraine, noble Bernard, seigneur d'Echaz et Marie d'Arragoun, sa grande tante maternelle. Aucun des fils d'Antoine d'Ainciburu ne sera chirurgien. Sa fille aînée en revanche, née le 16 août 1729, épousera en 1750, Jean Dutey 1, chirurgien natif de Labenne (Landes), issu par sa mère d'une famille Etcheverry de Saint-Esteben où son grand-père maternel était chirurgien. Antoine exerce certainement la chirurgie entre 1729 et le 23 mai 1735, date de son décès.

Jean Dutey 1 ne prendra que brièvement possession d'Arosberria et de la charge de chirurgien. Né en 1725, il meurt en 1752. Son fils, Jean Dutey 2, né en 1750, mort en 1806, sera lui aussi chirurgien à Arosberria mais également maître de la maison Harragon (Arragoun). Entre temps Magdelaine se sera remariée à un ... chirurgien, Étienne Curutchet, sieur de Barbera aux Aldudes, issu d'une vieille lignée de chirurgiens exerçant depuis la fin du XVII^{ÈME} siècle dans cette vallée. Jean Dutey 2 se marie, une pre-

mière fois le 23 mars 1773, avec Jeanne Ernautena, fille de Joannes Ernautena et de ... Marie Subiburu, celle-là même qui avait épousé en première noce, en 1720, Antoine d'Ainciburu ! Il aura de cette union un fils, Jean Dutey 3. Celui-ci, né en 1774, mort en 1817, sera le dernier chirurgien de la lignée Ainciburu-Dutey. En 1796, père et fils, respectivement âgés de 46 et 22 ans exercent encore ensemble la chirurgie. Le père, remarié en 1796, quitte Arosberria et meurt en 1806. En 1800, le fils se marie avec Placide Harispe et quitte à son tour Arosberria pour s'installer chez celle qu'il vient d'épouser, à Elissabehere, au centre de Saint-Étienne, près de l'église. Faute d'avoir pu ou voulu accéder au rang de médecin, il aura porté cette famille à une autre forme de reconnaissance en étant comme son frère Martin qui lui ne fut que laboureur, maire-adjoint de Saint-Étienne-de-Baïgorry. Plus prestigieux encore, le nom des Dutey sera finalement associé à celui d'Harispe, et de son plus glorieux représentant, Jean-Isidore, lieutenant-général, héros des guerres de la Révolution à la tête de ses Chasseurs Basques, comte d'Empire puis maréchal de France. Mais cela est une autre histoire...

BIBLIOGRAPHIE

L'ensemble des sources d'archives et des publications exploitées pour ce texte sont indiquées dans : THILLAUD P.L. - *Les maladies et la médecine en Pays Basque Nord à la fin de l'Ancien Régime (1690-1789)*, Droz, Genève, 1983.

RÉSUMÉ

L'action sanitaire en Pays Basque Nord au XVIIIème siècle demeure soumise aux réalités des professionnels qui la conduisent. La densité du corps sanitaire se révèle plus favorisée que dans bien d'autres provinces. L'importance numérique des chirurgiens et des sages-femmes contraste cependant avec celle des médecins qui se concentrent sur Bayonne et la côte. Les pratiques chirurgicales relèvent d'une démarche d'artisan dévolue à la recherche, au développement et à la sécurisation de "parts de marché", faite d'apprentissages judiciaires et de mariages avantageux, propres parfois à l'établissement de véritables dynasties sanitaires consacrées par l'accession au grade de médecin et les "Barberaenea" (maison du chirurgien), par leur nombre, leurs dimensions et leur fonctionnalité, affirment la réalité d'une "hospitalisation rurale".

RESUMEN

La práctica de la medicina en el País Vasco Norte, en el siglo XVIII, permanece, como en el resto del reino de Francia, condicionada a los profesionales que la practican. Sobre este particular la densidad del cuerpo sanitario vasco parece más elevada que en otras provincias. La importancia numérica de los cirujanos y de las matronas contrasta con la de los médicos, mientras que estos se concentran en Bayona y la costa, los cirujanos se reparten uniformemente por el conjunto del territorio. La documentación conservada en archivos nos indica que las prácticas quirúrgicas tenían sobre todo una lógica empresarial o, más justamente, de una gestión artesanal tendente a la búsqueda, desarrollo y a garantizar un «segmento del mercado» a base de aprendizajes y matrimonios de conveniencias que conducían al establecimiento de verdaderas dinastías sanitarias, consagradas por la ascensión al grado de médico. Esta estrategia conquistadora y sistemática conoció un desarrollo original : las casas del cirujano («Barberaenea») que, por su nombre, sus dimensiones y su funcionalidad eran, en realidad, una forma de «hospitalización rural».

SUMMARY

In the XVIIIth century the sanitary practice in the Basque Country is confronted with the professional realities. On the one hand the ratio of sanitary Basque corps is more important than in some other countries. On the other hand there are more surgeons and midwives on the whole territory than physicians who are gathered in Bayonne and along the coast only. A kind of rural hospitalisation had been realized through the creation of the Barberaenea (Surgeon's Houses) which were numerous and efficient for the health service. Nevertheless in the Basque country the struggle against illness and death remained very unfavourable to the men like elsewhere.